

§1 GÉNÉRALITÉS

La compétition est organisée par la société Zalando SE – Tamara-Danz Str. 1, 12043 Berlin Allemagne (« Zalando »). Elle se déroule entre le 01/03/2017 et le 01/06/2017 (« Période du concours »)

1. La participation est gratuite et sans aucune obligation d'achat.
2. Effectuer un achat ou souscrire à la newsletter n'augmentera pas les chances des participants.
3. Pour pouvoir concourir, les participants doivent rédiger entre 2000 et 3000 mots sur le thème « Mode et E-commerce : Comment séduire l'homme français ? » Pour être éligible, les participants doivent être inscrits au sein d'une université française pour l'année 2017/2018. Les candidats doivent ainsi fournir dans les conditions des §§ 3.2 et 3.5 du présent règlement une copie PDF de leur inscription universitaire. La bourse sera accordée au vainqueur ayant apporté la réponse la plus créative et innovante.
4. Le vainqueur sera sélectionné au niveau interne par un jury composé d'employés de Zalando travaillant pour le marché français. Le vainqueur recevra un versement unique de 5000 € (« Prix »). Le vainqueur sera notifié dans les 4 semaines suivant la fin de la compétition.
5. En prenant part au concours, le participant accepte que son nom, ses images et ses posts soit publiés publiquement sur tous les sites Web de Zalando, les profils Social Media et les médias offline.

§ 2 PARTICIPANT/EXCLUSION DE LA COMPÉTITION

1. Les participants doivent être majeurs (18 ans ou plus) et résider en France, ils doivent fournir leurs coordonnées complètes. Chaque participant ne peut s'inscrire qu'une seule fois.
2. Les employés de Zalando, leurs familles ainsi que l'ensemble des personnes ayant participé à l'organisation du jeu sont exclus de la compétition.
3. En cas de violation des présentes conditions de participation, Zalando se réserve le droit d'exclure les personnes de la compétition.
4. Sont également exclues les personnes qui recourent à des moyens d'aide illicites ou qui se procurent autrement des avantages par voie de manipulation. Dans ces cas-là, elles pourront, le cas échéant, également perdre après coup le prix remporté et être tenues de le restituer.

§ 3 EXÉCUTION ET TRAITEMENT

1. Les participants doivent rédiger entre 2000 et 3000 mots sur le thème « Mode et E-commerce : Comment séduire l'homme français ? »
2. Une fois terminée, la présentation doit être envoyée à bourse-étude@zalando.fr durant la période du concours. La présentation doit être envoyée uniquement à l'adresse électronique mentionnée, tout autre mode d'envoi sera d'office écarté. Les participants doivent communiquer lors de l'envoi de leur rédaction les informations suivantes : nom, prénom, adresse postale, adresse email, nom du cursus que l'étudiant effectue et nom de l'école ou université. Les participants doivent également fournir une preuve de leur inscription pour l'année 2017/2018, dans les conditions du § 3.5 du présent règlement, au moment de l'envoi de leur rédaction.

3. La compétition se déroulera uniquement en France. Seuls les élèves actuellement inscrits dans les universités françaises peuvent participer.
4. Le gagnant sera choisi par un jury composé d'employés de Zalando travaillant pour le marché français. La liste des membres du jury sera publiée sur la page dédiée au concours (<https://www.zalando.fr/bourse-etude/>) lors de la publication des résultats. Le jury récompensera le projet considéré comme la rédaction la plus innovante et créative parmi l'ensemble des participants.
5. Zalando informera le vainqueur par écrit (courriel) ou par téléphone. Zalando se réserve le droit de transférer les coordonnées du vainqueur à des tiers pour organiser la remise du prix. Si le gagnant ne répond pas, comme demandé, dans les 4 semaines suivant la publication de la victoire, il ne pourra plus réclamer son prix et un nouveau gagnant sera alors sélectionné ou le prix sera donné à une œuvre caritative. Le participant est responsable de l'exactitude de l'adresse électronique/postale fournie. La remise du lot est soumise à la présentation d'un certificat d'inscription au sein d'une université française pour l'année 2017/2018. Le vainqueur devra donc remettre un certificat répondant à ces conditions au plus tard le 31/08/2017. Passé ce délai, Zalando attribuera le prix au second candidat retenu par le jury.
6. Les résultats seront publiés sur la page dédiée au concours : <https://www.zalando.fr/bourse-etude/> .
7. Les droits aux gains ne peuvent pas être cédés à une autre personne. Le prix n'est pas remis en cas de refus et/ou de non-acceptation des conditions de participation.
8. Les questions, doutes, ou réclamations doivent être adressés par courriel à bourse-etude@zalando.fr
9. Le présent règlement est déposé au sein de l'étude d'huissiers de justice SELAS MIELLET KERMAGORET – 15 rue Drouot 75009 Paris France. Par ailleurs, le règlement est consultable en ligne sur la page dédiée au concours : <https://www.zalando.fr/bourse-etude/>

§ 4 CESSATION AVANT TERME DU CONCOURS

Zalando se réserve le droit d'annuler ou de suspendre à tout moment sans préavis le jeu-concours ou de modifier les conditions de participation pour un motif important. Zalando peut faire usage de cette possibilité notamment lorsque des raisons techniques (p. ex. virus dans le système informatique, manipulation des matériels et logiciels ou présence de défauts/d'erreurs dedans) ou des motifs juridiques ne permettent pas de garantir une réalisation ordonnée du jeu-concours. Si l'une de ces possibilités est engendrée par un(e) participant(e), Zalando est en droit de réclamer à cette personne des dommages et intérêts.

§ 5 PROTECTION DES DONNÉES

Vos données personnelles seront stockées, utilisées et traitées exclusivement dans le cadre de la participation, de la gestion et du traitement de la compétition et conformément aux critères légaux en matière de protection des données. Les données personnelles ne seront pas transmises à des tiers étrangers à l'organisation de la compétition. Sur demande et sans frais, Zalando fournira à chaque participant les informations relatives à l'ensemble des données personnelles stockées par Zalando dans le cadre de la compétition et elles seront immédiatement et gratuitement détruites sur demande. Pour ce faire, il suffit d'adresser un courrier à Zalando SE, Tamara-Danz-Str. 1, 10243 Berlin, Allemagne. Le participant à la compétition accepte expressément le stockage et l'utilisation de ses données personnelles partagées dans le contexte visé ci-dessus.

§ 6 RESPONSABILITÉ RELATIVE AUX CONTENUS

Le participant est l'unique responsable de l'ensemble du contenu qu'il crée et destine à la compétition. Aucun contenu illégal ou enfreignant les termes et conditions applicables ne peut être présenté, de même que tout contenu visant à insulter, diffamer, gêner ou causer du tort à d'autres individus.

Si le contenu placé sur le site par un tiers contrevient aux droits des utilisateurs ou aux dispositions légales, le/la participant(e) ne peut se retourner contre Zalando et ses sociétés affiliées légales et libère la société de toute réclamation ; la prise en charge par Zalando des frais engendrés par un procès est également exclue. Il en va de même pour les réclamations en cas de violation des présentes conditions d'utilisation.

§ 7 RESPONSABILITÉ

Zalando n'est pas tenu pour responsable. Ainsi, Zalando se décharge notamment de toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le bon déroulement du jeu.

Cette exclusion de responsabilité ne s'applique pas en cas de :

1. Dommages portant atteinte à la vie, au corps ou à la santé, résultant d'une violation intentionnelle ou par négligence de Zalando ou d'un manquement délibéré ou par négligence du devoir d'un représentant légal ou d'un exécutant de Zalando.
2. Les autres dommages résultant d'une négligence grave de la part de Zalando ou de celle d'un représentant légal ou d'un exécutant de Zalando.
3. Violation des obligations contractuelles majeures, c'est-à-dire des droits fondamentaux dont la violation compromet la réalisation conforme du contrat et sur le respect desquels le/la participant(e) compte, puisqu'un tel non-respect menace la réalisation du contrat. Dans ce cas, la responsabilité est limitée aux dommages typiques et prévisibles du contrat.
4. Application de la loi sur la responsabilité produit

§ 8 DIVERS

1. La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité. Le non-respect des conditions de participations énoncées dans le présent règlement entraînera la nullité de la participation.
2. Toute modification des conditions de participation sera publiée sur la page dédiée au concours : <https://www.zalando.fr/bourse-etude/>.
3. Les présentes conditions de participation et l'ensemble de la relation juridique entre les participant(e)s et Zalando sont exclusivement soumis au droit de la République fédérale d'Allemagne.